

OBJET **CHANGEMENT DE DENOMINATION DE VOIE**
Ruelle Bagatelle en ruelle SOUBAYE

Michel KICHENAMA dit « SOUBAYE » est né le 13 juin 1936 à Saint-Denis.

Bazardier, puis taximan dans ses jeunes années, il suit dès le début des années soixante une formation culturelle à l'île Maurice afin de retrouver la religion de ses ancêtres.

De retour à la Réunion un an plus tard avec le titre de « poussari » (prêtre Tamoul), il agrandit son temple et devient rapidement une figure incontournable du secteur de la rue Bagatelle, à la Source, où ses cérémonies dédiées à la déesse MAHAKARLY animent le quartier chaque année sur une période de dix jours. Un repas était toujours servi aux plus démunis, son esprit charitable a rapidement dépassé les limites de ce quartier de la capitale.

Le « prêtre SOUBAYE », comme l'appelaient ses concitoyens, fut l'un des premiers Réunionnais d'origine tamoule à promouvoir la culture hindouiste sur l'île, organisant chez lui des bals tamouls ou des spectacles de danse, important des films tamouls pour les faire diffuser dans différents cinémas.

En 1973, il crée dans la rue Bagatelle une boulangerie nommée « Le Lotus », avec l'appui de sa famille.

Décédé le 17 septembre 1990, il laisse à sa famille et à toute la population de la rue Bagatelle le souvenir impérissable d'une personne droite, intègre, vertueuse et toujours accueillante.

Pour son œuvre, pour sa vision de la paix mondiale, de l'amitié et de la compréhension entre les peuples, et d'un ordre mondial dans lequel les différentes cultures nationales sont appréciées par l'humanité dans son ensemble, la Ville de Saint-Denis entend rendre hommage à Michel KICHENAMA dit « SOUBAYE » en dénommant l'actuelle « ruelle Bagatelle » :

« ruelle SOUBAYE ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13434-1A-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/09/2013


Gilbert ANNETTE

OBJET **CHANGEMENT DE DENOMINATION DE VOIE**
Ruelle Bagatelle en ruelle SOUBAYE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 13/4-34 du Maire ;

Vu le rapport de Madame ANDAMAYE Marie-Annick, 15ème Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve la nouvelle dénomination de la « ruelle Bagatelle », à la Source, en :

« ruelle SOUBAYE ».

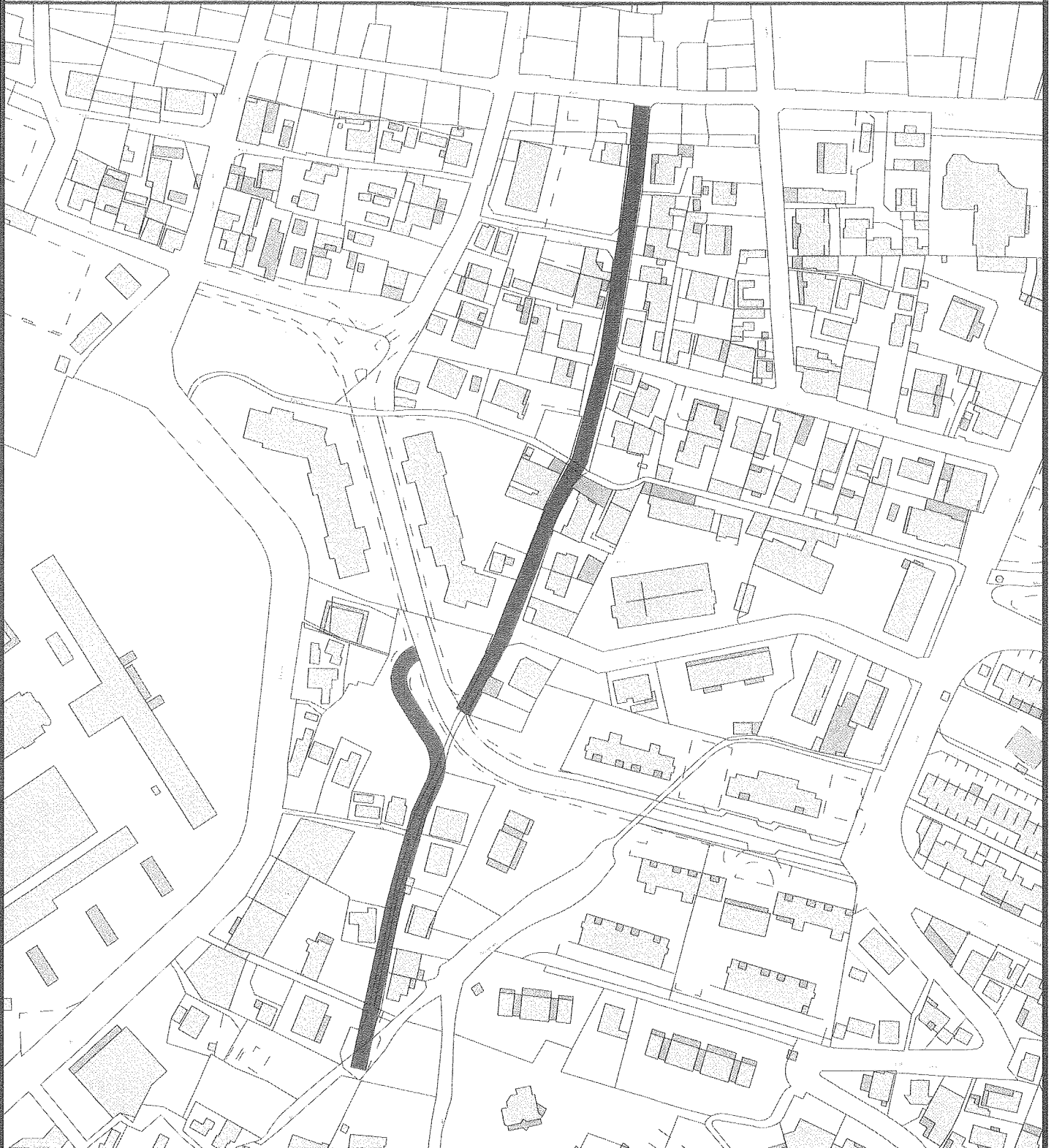
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130921-13434-1B-DE
Date de réception préfecture : 01/10/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/09/2013


Gilbert ANNETTE

PLAN DE SITUATION

ECHELLE :1/2000



Quartier : Source - Bellepierre

RUELLE SOUBAYE (ex-BAGATELLE)

Accusé de réception en préfecture
974-219711A-21-0921100213
Date de réception préfecture : 01/10/2013

CHANGEMENT DE DENOMINATION DE VOIE